

Mercredi 5 février
2020

Parcours DPC

au Congrès **Réanimation 2020**

Nouveautés pour la prise en charge des
pathologies neurologiques en
Réanimation

Référence ANDPC de ce programme : en cours

[Accéder au site de l'ANDPC](#)

[Accéder au site du congrès](#)

Objectifs

du programme

Les progrès des neurosciences, de la neurologie et enfin de la réanimation ont complètement modifié l'approche diagnostique et thérapeutique des patients cérébro-lésés et sans doute significativement modifiés leur pronostic fonctionnel et vital. De telles évolutions ont permis d'affiner l'évaluation diagnostique et pronostique de ces patients, qui représentent aujourd'hui une composante importante de l'activité des services de réanimation. La reconnaissance des complications neurologiques spécifiquement liées aux pathologies de réanimation, ou secondaires aux traitements administrés, a sans doute beaucoup contribué aussi à cette évolution. Confrontés peut-être plus souvent qu'autrefois à la prise en charge du patient cérébro-lésé, le réanimateur se retrouve alors fréquemment aussi dans la nécessité de résoudre un cortège de questions médicales mais aussi éthiques.

Les objectifs principaux de cette action DPC seront

- de mieux connaître les bases physiologiques nécessaires à la prise en charge des patients ayant une détresse neurologique en réanimation
- de connaître les nouvelles données diagnostiques et thérapeutiques pour la prise en charge des tableaux encéphalitiques
- de préciser la place de la réanimation au cours de la prise en charge de l'AVC
- de préciser les outils diagnostiques et thérapeutiques du delirium en réanimation
- de connaître les actualités et les dernières recommandations dans la prise en charge de l'état de mal comitial
- de connaître les nouveautés en termes de neuro-imagerie, neuro-électrophysiologie et neuro-monitoring

Ce programme prévoit

- **Un approfondissement des connaissances** en participant à une session d'enseignements théoriques, en lisant un article de référence, en visualisant en ligne un Webinar, l'ensemble étant ciblé sur la prise en charge des pathologies neurologiques
- **Une évaluation des connaissances** à travers un pré-test et un post-test réalisés sous la forme de QCMs.
- **Une évaluation de vos pratiques professionnelles** en participant à une session « Comparons nos pratiques », au cours de laquelle vous seront présentés plusieurs cas cliniques - QCMs avec vote interactif permettant finalement d'engager des discussions entre pairs en présence d'experts du domaine. Une deuxième session de TCS en ligne et à distance permettant d'en évaluer l'impact.

Comment s'inscrire

au programme DPC ?

Vous êtes médecin et vous souhaitez profiter du programme DPC réalisé en marge du congrès Réanimation 2020 pour valider votre obligation de DPC ? C'est très simple !

1^{ère} étape S'inscrire au congrès Réanimation

Si vous souhaitez y participer. **L'inscription à l'action DPC seule étant aussi possible.** Vous vous inscrivez **vous-même** au congrès Réanimation 2020. La gestion et le remboursement des frais d'inscription, mais aussi de transport et d'hébergement s'organiseront dans un second temps avec votre établissement (dans la limite de l'enveloppe qui vous est allouée). Nous vous conseillons d'informer votre établissement de cette démarche au plus vite.

2^{ème} étape S'inscrire au DPC

Si vous êtes médecin salarié et hospitalier

Sur le site du congrès Réanimation 2020 vous indiquez que vous êtes intéressé par notre parcours DPC. Vous recevrez les modalités d'inscription au DPC. Là encore il vous faut avancer les frais d'inscription. Le remboursement se fera dans un second temps avec votre établissement dès lors que celui-ci aura reçu votre attestation de DPC.

Si vous êtes médecin libéral

Créez votre **espace personnel sur le site** <https://www.agencedpc.fr>

Il vous faut pour cela un RIB et votre numéro ADELI ou RPPS.

Il vous faudra ensuite vous inscrire aux actions de DPC que vous aurez sélectionnées. Vous recevrez bientôt le programme détaillé.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter : Julie Grillet (Eventime) : 09 72 60 67 30

Comment valider

le programme ?

1 Participer à la session présentielle* dispensée le mercredi 5 février de 12h35 à 14h15

- Encéphalites infectieuses et non infectieuses
D^r Nicolas Weiss (Paris)
- Delirium et Agitation en Réanimation
P^r Romain Sonnevile (Paris)
- Place de la réanimation pour la prise en charge d'un AVC
D^r Sandrine Deltour (Paris)

**session « déjeuner » avec plateau-repas*

2 Répondre en ligne au pré-test et au post test

Avant et après le congrès un lien vous sera envoyé afin de répondre en ligne à des QCM en lien avec la formation théorique suivie

3 Lire en ligne un article de référence

Un lien vous sera envoyé avant et après le congrès vers un article de référence

4 Visualiser un Webinar

Un lien vous sera envoyé afin de visualiser un Webinar en lien avec la formation théorique suivie

5 Participer à la session d'auto-évaluation de vos pratiques dispensée le mercredi 5 février de 14h30 à 16h00

Session réalisée sous la forme de cas cliniques/ QCM avec vote interactif, animée par la Commission Scientifique de l'Organisme de DPC-Réa. Ces QCM élaborés sous la forme de tests de concordance de script permettent aux participants de se comparer au groupe mais aussi à un panel expert y ayant préalablement répondu.

Jeudi 6 février 2020
12h35 à 16h00

Parcours DPC

au Congrès Réanimation 2020

Optimisation de la prise en charge du sepsis en réanimation

Référence ANDPC de ce programme : en cours

[Accéder au site de l'ANDPC](#)

[Accéder au site du congrès](#)

Objectifs

du programme

Le sepsis est une pathologie phare de la discipline Médecine Intensive Réanimation. La mortalité hospitalière des états septiques, bien qu'en diminution, reste élevée, de l'ordre de 40%. La durée de séjour en réanimation de ces patients se situe autour de 14 jours, avec une durée de séjour hospitalier total pour les patients de l'ordre de 30 jours, représentant un coût d'environ 45 milliards de dollars par an aux USA. Le sepsis est responsable de 20 000 morts annuels en France, en augmentation régulière. Les projections suggèrent un doublement du nombre de cas d'ici 50 ans, notamment lié au vieillissement de la population.

Renforcer les connaissances des professionnels est donc une priorité et a été annoncé comme un objectif prioritaire de l'OMS en mai 2017. La campagne «Survivre au sepsis » (SSC : Surviving Sepsis Campaign), initiée et publiée pour la première fois en 2004 et mise à jour tous les 4 ans, a pour but de réduire la mortalité de ce syndrome en proposant aux acteurs de la filière de soins critiques un bouquet (bundle) de mesures thérapeutiques fondé sur des objectifs préétablis. Cette campagne fait l'objet de réactualisations régulières en lien avec l'évolution extensive et rapide de la littérature dans ce domaine. La connaissance, l'évaluation voire l'appréciation critique, et surtout l'applicabilité et l'application de ces recommandations à la pratique quotidienne est un enjeu majeur de formation.

Les objectifs principaux de cette action DPC seront

- de mieux identifier les patients justifiant une prise en charge en Réanimation ou en Unité de Surveillance Continue
- de mieux connaître la démarche de traitement symptomatique du sepsis à la phase initiale
- d'améliorer le bon usage de l'antibiothérapie en urgence
- d'améliorer le bon usage de l'antibiothérapie vis-à-vis du risque de germes résistants
- de mieux dépister la présence de germes résistants

Ce programme prévoit

- **Un approfondissement des connaissances** en participant à une session d'enseignements théoriques, en lisant un article de référence, en visualisant en ligne un Webinar, l'ensemble étant ciblé sur la prise en charge du sepsis
- **Une évaluation des connaissances** à travers un pré-test et un post-test réalisés sous la forme de QCMs.
- **Une évaluation de vos pratiques professionnelles** en participant à une session « Comparons nos pratiques », au cours de laquelle vous seront présentés plusieurs cas cliniques - QCMs avec vote interactif permettant finalement d'engager des discussions entre pairs en présence d'experts du domaine. Une deuxième session de TCS en ligne et à distance permettant d'en évaluer l'impact.

Comment s'inscrire

au programme DPC ?

Vous êtes médecin et vous souhaitez profiter du programme DPC réalisé en marge du congrès Réanimation 2020 pour valider votre obligation de DPC ? C'est très simple !

1^{ère} étape S'inscrire au congrès Réanimation

Si vous souhaitez y participer. **L'inscription à l'action DPC seule étant aussi possible.** Vous vous inscrivez **vous-même** au congrès Réanimation 2020. La gestion et le remboursement des frais d'inscription, mais aussi de transport et d'hébergement s'organiseront dans un second temps avec votre établissement (dans la limite de l'enveloppe qui vous est allouée). Nous vous conseillons d'informer votre établissement de cette démarche au plus vite.

2^{ème} étape S'inscrire au DPC

Si vous êtes médecin salarié et hospitalier

Sur le site du congrès Réanimation 2020 vous indiquez que vous êtes intéressé par notre parcours DPC. Vous recevrez les modalités d'inscription au DPC. Là encore il vous faut avancer les frais d'inscription. Le remboursement se fera dans un second temps avec votre établissement dès lors que celui-ci aura reçu votre attestation de DPC.

Si vous êtes médecin libéral

Créez votre **espace personnel sur le site** <https://www.agencedpc.fr>

Il vous faut pour cela un RIB et votre numéro ADELI ou RPPS.

Il vous faudra ensuite vous inscrire aux actions de DPC que vous aurez sélectionnées. Vous recevrez bientôt le programme détaillé.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter : Julie Grillet (Eventime) : 09 72 60 67 30

Comment valider

le programme ?

1 Participer à la session présentielle* dispensée le jeudi 6 février de 12h35 à 14h15

- Les 10 commandements de la prise en charge du sepsis
P^r Jean-Paul Mira (Paris)
- Quand prendre en charge une BLSE ?
D^r Keyvan Razazi (Creteil)
- Les outils diagnostiques à disposition
P^r Charles-Edouard Luyt (Paris)

**session « déjeuner » avec plateau-repas*

2 Répondre en ligne au pré-test et au post test

Avant et après le congrès un lien vous sera envoyé afin de répondre en ligne à des QCM en lien avec la formation théorique suivie

3 Lire en ligne un article de référence

Un lien vous sera envoyé avant et après le congrès vers un article de référence

4 Visualiser un Webinar

Un lien vous sera envoyé afin de visualiser un Webinar en lien avec la formation théorique suivie

5 Participer à la session d'auto-évaluation de vos pratiques dispensée le jeudi 6 février de 14h30 à 16h00

Session réalisée sous la forme de cas cliniques/ QCM avec vote interactif, animée par la Commission Scientifique de l'Organisme de DPC-Réa. Ces QCM élaborés sous la forme de tests de concordance de script permettent aux participants de se comparer au groupe mais aussi à un panel expert y ayant préalablement répondu.